

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTION À DÉBATTRE

Mme le Président: A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre de la question qui sera soulevée ce soir au moment de l'ajournement: le député de Hamilton Mountain (M. Deans)—Industrie et Commerce—La disponibilité d'emplois dans l'industrie automobile.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M^{me} Côté: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a fait à l'ouverture de la session.

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, à l'aube de la présente législature et en cette période particulièrement cruciale de notre histoire, nous devrions nous engager à préparer le grand avenir que nous promettent l'alliance de nos peuples et la générosité de la nature, un avenir dont la grandeur ne repose ni sur le nombre des personnes ni sur la puissance de l'État mais sur la qualité de la vie que nous assurerons à tous ceux qui vivent à l'intérieur de nos frontières.

A ce moment précis de notre histoire, nous ne devrions donc pas nous donner simplement pour objectif de remédier temporairement aux imperfections ou aux injustices que nous découvrons dans le pays, mais nous assigner les objectifs qui nous permettront, dans dix ans d'ici, non seulement de se dire respectivement que le Canada a effectivement su conclure des accommodements plus justes et qu'il est un pays heureux mais surtout qu'il est encore un pays uni grâce aux initiatives que nous avons prises en 1980.

En tant que députés, madame l'Orateur, nous sommes tenus envers la population canadienne de faire preuve d'esprit d'initiative et de prendre des décisions qui rendront tout cela possible. Nous devons le faire non seulement parce que cela s'inscrit dans le cadre de notre mandat général de représentants du peuple mais aussi parce qu'ainsi que le chef de l'opposition (M. Clark) l'a lui-même reconnu, de telles décisions, de telles initiatives sont nécessaires pour obtenir et conserver le soutien de toutes les régions et de tous les habitants du Canada car ce soutien est indispensable à sa survie à ce moment précis de son histoire.

[Français]

C'est le 20 mai que les Québécois seront appelés à se prononcer sur l'avenir politique de leur province et du Canada. Deux choix s'offrent à eux, la souveraineté-association et le Canada. Les Québécois diront oui au Canada s'ils pensent que nous désirons des changements profonds et que nous rejetons le *statu quo*. Comme les Canadiens des autres régions mais plus

L'Adresse—M. Broadbent

fortement, ils veulent des changements au Québec. Au cours de la présente session, ils s'attendent à ce que nous passions aux actes. Il ne suffirait pas seulement de vanter les avantages économiques du Canada pour convaincre les Québécois, mais en même temps, je veux souligner qu'il ne suffit pas seulement d'avoir agi. Il faut également les convaincre que nous voulons des changements fondamentaux afin d'en arriver à un Canada plus juste pour tous.

[Traduction]

Dans le discours du trône et dans l'allocution qui a suivi, le premier ministre a proposé certains objectifs valables qui pourraient nous mener dans cette voie. Il a analysé de façon sérieuse et réfléchie certains des principes abstraits qui inspirent le oui ou le non des Québécois à la question référendaire et a parlé d'une façon générale et abstraite de certaines considérations susceptibles de susciter la loyauté ou le patriotisme dans toutes les régions.

Il y a certaines questions qu'il n'a pas abordées et qui à mon avis sont si cruciales et d'une telle importance pour notre unité nationale que j'ai assurément l'intention de les évoquer car ce sont des arguments qui ne peuvent demeurer sous une forme abstraite. Le débat tenu à l'Assemblée nationale du Québec il y a quelques semaines au sujet de la question référendaire devrait nous avoir convaincus que la logique et la raison, tout en jouant un rôle important, sont néanmoins bien inefficaces pour ce qui est d'obtenir d'un peuple qu'il oriente son histoire dans une certaine direction.

● (1710)

Par conséquent, madame le Président, je voudrais d'une certaine façon reformuler mon argument de façon à le faire cadrer avec celui du premier ministre. Quand nous parlons de patriotisme et d'équité, deux notions qui sont reliées, d'après le premier ministre, à savoir que nous sommes susceptibles d'éprouver un sentiment de patriotisme et d'avoir l'impression de former un tout—en effet, nous prenons conscience de la légitimité de l'ensemble de notre pays—si nous avons le sentiment que l'équité règne dans le milieu où nous vivons, où nous travaillons, ou dans notre région, je suis alors d'accord avec le premier ministre, du moins pour cette partie, car il a repris un argument que mes députés prêchent depuis longtemps.

Toutefois, par votre entremise, madame le Président, je voudrais demander au premier ministre d'analyser son propre discours du trône dans ce contexte, de réfléchir quelque peu sur notre récent passé et sur la période au cours de laquelle il a été premier ministre, et de juger par lui-même de l'exactitude de ses propres déclarations prononcées aujourd'hui et selon lesquelles son gouvernement, par ses initiatives, a agi de façon plutôt décisive en vue de susciter des sentiments de patriotisme et d'équité dans ces régions. A mon avis, les problèmes signalés dans le discours du trône—celui de la propriété étrangère, celui de la nécessité d'améliorer la situation de la femme au Canada, celui de la nécessité d'adopter une stratégie industrielle—ces problèmes, je dis bien, ne sont pas nouveaux pour le Canada. En effet, ce n'est pas la première fois que le présent gouvernement s'y attaque.